

# Comment les grèves de la faim des Palestiniens contrarient le monopole de la violence détenu par Israël

## Description

Par Basil Farraj le 12 mai 2016

[Palestinian prisoner Samer al-Issawi, who held a hunger strike for eight months, is greeted by people](#)  
Photo : Saeed Qaq (APA Images)

Alors que ces mots imprimaient, trois prisonniers palestiniens étaient en grève de la faim pour protester contre leur emprisonnement sans procès, pratique habituelle de l'appellation anodine de « détention administrative ». Sami Janazra en était à son 69<sup>ème</sup> jour et sa santé était gravement détériorée, Adeb Mafarja en était à son 38<sup>ème</sup> jour et Fouad Assi à son 36<sup>ème</sup>. Ces prisonniers font partie des au moins 700 prisonniers palestiniens qui, dans les prisons israéliennes, sont actuellement en détention administrative, pratique qu'Israël utilise de façon routinière en violation des stricts paramètres de la législation internationale.

Les prisonniers politiques palestiniens pratiquent depuis longtemps les grèves de la faim sous forme de protestation en réponse aux violations de leurs droits par les autorités israéliennes. Addameer, association d'aide aux prisonniers et de défense des droits de l'Homme, a relevé les premières grèves de la faim par des prisonniers palestiniens aussi loin que 1968. Depuis lors, il y a eu plus de 25 grèves de la faim, massives et en groupe, avec des exigences allant de la fin de l'emprisonnement au secret et de la détention administrative jusqu'à l'amélioration des conditions d'emprisonnement et l'autorisation des visites familiales.

Comme de plus en plus de prisonniers palestiniens sont obligés de s'embarquer dans des grèves de la faim prolongées sous forme de protestation de « dernier recours » en infligeant de la violence à leurs corps jusqu'à l'obtention de leurs droits, il est vraiment intéressant de passer en revue l'utilisation de cet outil politique à travers les pays et les siècles et de mettre l'accent sur la façon dont les prisonniers palestiniens utilisent pour contrecarrer le monopole de la violence détenu par Israël à l'intérieur des murs de la prison.

## Utilisation passagère et présente des grèves de la faim

Alors que les origines exactes des grèves de la faim à refus volontaire de nourriture et/ou de liquides ne sont pas bien connues, il existe des exemples de leur utilisation dans diverses périodes historiques et lieux géographiques. Les utilisations les plus anciennes remontent à l'Irlande médiévale où une personne se plantait sur le seuil d'une autre qui avait commis une injustice envers eux, comme un moyen de humilier. Parmi les formes plus récentes et mieux connues de grèves de la faim, il y a celles des suffragettes britanniques en 1909, le Mahatma Gandhi pendant la révolte contre la domination britannique en Inde, César Chavez pendant la lutte pour les droits des travailleurs agricoles aux Etats Unis, et les prisonniers incarcérés par les USA à Guantanamo Bay.

Les grèves de la faim comportent de graves dangers d'atteinte physique irréversible sur les corps telles que la perte de l'audition, perte de la vue et graves pertes de sang. (1) En réalité, la mort a été l'issue de nombreuses grèves de la faim, comme ce fut le cas pour la grève des prisonniers républicains irlandais en 1981.

Les exigences des grévistes de la faim varient mais, dans tous les cas, elles reflètent des questions plus vastes et des injustices sociales, politiques et économiques. Par exemple, la réclamation des prisonniers républicains

---

irlandais de 1981 pour que l'on revienne au Statut Spécial reflétait le contexte plus large des « troubles » en Irlande du Nord. (2)

L'une des premières grèves de la faim des Palestiniens fut la grève de sept jours en 1970 à la prison d'Askalan (Ashkelon). Pendant cette grève, les réclamations des prisonniers furent écrites sur un paquet de cigarettes, puisqu'il leur était interdit d'avoir des carnets, et comprenait un refus de s'adresser à leurs geôliers en leur disant « monsieur ». Les prisonniers ont obtenu satisfaction et ne furent plus jamais obligés de dire « monsieur », mais ce seulement après la mort d'Abdul-Qader Abu Al-Fahem victime d'une alimentation forcée, devenant ainsi le premier martyr du mouvement des prisonniers palestiniens.

Les grèves de la faim se sont poursuivies à la prison d'Askalan au cours des années 1970. Par ailleurs, deux autres prisonniers, Rasim Halawe et Ali Al-Ja'fari, sont morts après avoir subi une alimentation forcée pendant une grève de la faim à la prison de Nafha en 1980. Le résultat de ces grèves de la faim et d'autres fut que les prisonniers palestiniens purent obtenir certaines améliorations de leurs conditions d'incarcération telles que l'autorisation d'avoir des photos de leur famille, de quoi écrire, des livres et des journaux.

Ces dernières années, la fin de la pratique de la détention administrative a été l'exigence persistante des prisonniers palestiniens, tant donné l'escalade de son utilisation depuis le début de la Deuxième Intifada en 2000. Par exemple, la grève massive de 2012, qui impliquait presque 2.000 prisonniers, exigeait la fin de l'utilisation de la détention administrative, de l'isolement et d'autres mesures punitives, dont le refus des visites familiales pour les prisonniers de Gaza. La grève s'est arrêtée après qu'Israël ait accepté de limiter le recours à la détention administrative.

Pourtant, Israël a rapidement renié cet accord, provoquant une autre grève de la faim massive en 2014 menée par plus de 100 détenus administratifs faisant pression pour mettre fin à cette pratique. La grève de la faim s'est arrêtée 63 jours plus tard, sans avoir réussi à mettre fin à la détention administrative. On dit que la décision des prisonniers a été influencée par la disparition de trois colons israéliens de Cisjordanie et le large déploiement d'opérations militaires israéliennes en Cisjordanie (suivi d'une attaque massive contre Gaza).

Il y a eu par ailleurs plusieurs grèves de la faim individuelles qui parfois coïncidaient avec ou conduisaient à la décision d'entamer de plus larges grèves de la faim. En fait, et les grèves de la faim de 2012 et celles de 2014 ont été déclenchées par des grèves de la faim individuelles qui exigeaient la fin de l'usage de la détention administrative. Parmi ces grévistes de la faim individuels, il y a eu Hana Shalabi, Khader Adnan, Thaer Halahleh et Bilal Diab, qui tous ont obtenu la fin de leur détention administrative. Cependant, certains des grévistes de la faim individuels ont été relâchés après leur libération comme ce fut le cas pour Samer Issawi, Thaer Halahleh et Tareq Qa'adan, et pour Khader Adnan qui a été libéré après une grève de la faim prolongée pour protester contre sa ré-arrestation en 2015.

## La violence qu'Israël inflige aux prisonniers palestiniens

Israël continue à soumettre les prisonniers palestiniens à de nombreuses formes de violence, comme cela a été rapporté par les organisations de défense des droits de l'Homme et des prisonniers, ainsi que dans les écrits de prisonniers et dans de nombreux documentaires. (3) Dans un rapport de 2014, Addameer note : « Tout Palestinien arrêté a été soumis à une forme ou une autre de torture physique ou psychologique, à des traitements cruels dont de sévères bastonnades, l'emprisonnement au secret, des agressions verbales et des menaces de violence sexuelle. »

En plus, et en violation de la Quatrième Convention de Genève et du statut de Rome, Israël a déporté des détenus palestiniens hors des territoires occupés et dans des prisons à l'intérieur d'Israël, et a aussi menacé des prisonniers de Cisjordanie d'être déportés dans la Bande de Gaza s'ils n'avaient pas. Il interdit ou limite par ailleurs régulièrement les visites de la famille. Les prisonniers sont l'objet de négligence médicale délibérée et d'abus, ainsi que de restrictions de leurs appels téléphoniques et

dâ??accÃ“s aux avocats, aux livres et Ã la tÃ©lÃ©vision.

En outre, les autoritÃ©s israÃ©liennes classifient les prisonniers politiques palestiniens comme Ã « prisonniers de sÃ©curitÃ© Ã », classification qui rend juridiquement possible de les soumettre automatiquement Ã de nombreuses restrictions. Cette caractÃ©risation prive les prisonniers palestiniens de certains droits et privilÃ©ges dont jouissent les prisonniers juifs â?? mÃªme les rares qui sont Ã©tiquetÃ©s prisonniers de sÃ©curitÃ© â?? par exemple des visites chez eux sous surveillance, la possibilitÃ© de libÃ©ration anticipÃ©e et lâ??obtention de permissions.

On doit regarder la violence Ã laquelle les prisonniers palestiniens sont soumis dans le contexte du projet colonial dâ??IsraÃ©l et sa faÃ§on de soumettre la population tout entiÃ¨re Ã diffÃ©rentes formes de violence, dont la perte de leur terre, la destruction de leurs maisons, lâ??expulsion et lâ??exil. Il faut rappeler que, depuis le dÃ©but de lâ??occupation israÃ©lienne en 1967, IsraÃ©l a arrÃªtÃ© plus de 800.000 Palestiniens, prÃ©s de 20 % de la population totale et 40 % de la population masculine. Ce fait Ã lui seul dÃ©montre Ã quel point arrestations et emprisonnement sont un mÃ©canisme utilisÃ© par IsraÃ©l pour contrÃªler la population tout en la dÃ©possÃ©dant et en installant des IsraÃ©liens juifs Ã sa place.

Câ??est dans le cadre de cette plus large comprÃ©hension de la violence que les grÃªves de la faim ressortent comme un moyen par lequel les prisonniers palestiniens sont capables de contrer les diverses formes de violence de lâ??Ã©tat dâ??IsraÃ©l.

### **Utilisation du corps du prisonnier pour subvertir le pouvoir de lâ??Ã©tat**

Par ces grÃªves de la faim, les prisonniers ne demeurent plus les objets silencieux de la violence continue des autoritÃ©s carcÃ©rales. Au lieu de cela, ils infligent une violence Ã leurs propres corps afin dâ??imposer leurs exigences. En dâ??autres termes, les grÃªves de la faim sont un espace hors de la portÃ©e du pouvoir de lâ??Ã©tat israÃ©lien. Le corps du prisonnier grÃ©viste Ã©branle lâ??une des relations les plus fondamentales Ã la violence derriÃ¨re les murs de la prison, celle par laquelle lâ??Ã©tat israÃ©lien et ses autoritÃ©s carcÃ©rales contrÃªlent tous les aspects de la vie derriÃ¨re les barreaux et sont les seuls Ã infliger la violence. En rÃ©alitÃ©, les prisonniers inversent la relation objet sujet de la violence en fusionnant les deux en un seul corps â?? le corps du prisonnier grÃ©viste â?? et ce faisant, rÃ©forment lâ??institution. Ils font valoir leur statut de prisonniers politiques, refusent dâ??Ãªtre rÃ©duits au statut de Ã « prisonniers de sÃ©curitÃ© Ã » et revendiquent leurs droits et leur existence.

Le fait que lâ??Ã©tat israÃ©lien utilise plusieurs mesures pour mettre fin au grÃªves de la faim et pour rÃ©tablir son pouvoir sur les prisonniers et sur lâ??utilisation de la violence dÃ©montre le dÃ©fi posÃ© Ã lâ??Ã©tat dâ??IsraÃ©l par le corps des grÃ©vistes de la faim. Entre autre mesures, les autoritÃ©s carcÃ©rales continuent Ã soumettre les prisonniers grÃ©vistes Ã la violence et Ã la torture. En rÃ©alitÃ©, la violence Ã laquelle sont soumis les prisonniers grÃ©vistes sâ??intensifie et change de forme. Par exemple, pendant la grÃªve de la faim de 2014, les prisonniers grÃ©vistes furent privÃ©s de traitement mÃ©dical et des visites de leur famille et ils furent entravÃ©s au pieds et aux mains sur leur lit dâ??hÃ´pital 24 heures sur 24. Ils restÃ©rent enchaÃªnÃ©s lorsquâ??ils furent autorisÃ©s Ã aller aux toilettes, et la salle de bain portes ouvertes les privait de tout droit Ã lâ??intimitÃ©. Les autoritÃ©s israÃ©liennes laissaient aussi intentionnellement de la nourriture prÃ©s des grÃ©vistes de la faim afin de briser leur volontÃ©. Un ex-grÃ©viste de la faim, Ayman Al-Sharawna, a dit : Ã « Ils apportaient une table dâ??excellente nourriture et la posait prÃ©s de mon litâ?! Le Shin Bet savait que jâ??adorais les sucreries. Ils mÃ©apportaient donc toutes sortes de desserts. Ã »

IsraÃ©l a rÃ©cemment donnÃ© une couverture juridique Ã lâ??alimentation forcÃ©e des prisonniers en grÃªve de la faim grÃªce Ã la Ã « Loi de prÃ©vention du mal causÃ© par les grÃ©vistes de la faim Ã » qui Ã©quivaut Ã un traitement cruel, inhumain et dÃ©gradant, selon le Rapporteur SpÃ©cial de lâ??ONU sur la Torture. La loi est par ailleurs en contradiction avec la DÃ©claration de Malte sur les GrÃ©vistes de la Faim de lâ??Association MÃ©dicale Mondiale.

Israël a aussi qualifié les prisonniers grévistes de « terroristes » et de « criminels » pour miner leur affirmation d'un acte politique et leurs efforts pour inverser l'objet et le sujet de la violence d'État. Pendant la grève de la faim massive de 2014, Les fonctionnaires israéliens ont maintenu que les grévistes de la faim étaient des « terroristes ». Le ministre israélien de la Culture et des Sports Miri Regev, l'un des parrains de la récente loi, a dit : « Les murs de la prison ne signifient pas qu'une action n'est pas du terrorisme [â?] Il y a du terrorisme dans les rues et ceci est du terrorisme en prison. » Gilad Erdan, ministre israélien de la Sécurité Publique a déclaré que les grèves de la faim étaient « un nouveau genre d'attentats suicide ».

### L'importance vitale d'un soutien national et international

Au coeur du succès de toute grève de la faim, il y a la capacité des grévistes à mobiliser les communautés, les organisations et les partis politiques pour les soutenir et faire pression sur les autorités pour qu'elles admettent les réclamations des grévistes de la faim ou qu'elles négocient un accord.

Par leurs grèves de la faim, les prisonniers palestiniens ont été capables de se frayer un chemin auprès des Palestiniens et souvent jusqu'au niveau politique international. Etant donné qu'il n'y a actuellement aucune alternative laissée aux prisonniers pour acquiescer leur liberté ou un changement de politique en Israël, on ne peut sous-estimer l'importance d'une mobilisation des communautés et des partis politiques autour des droits des prisonniers.

La base populaire, les organisations des droits de l'Homme et les institutions officielles toutes deux à l'intérieur et en dehors de la Palestine, se sont mobilisées pendant les grèves de la faim des prisonniers palestiniens. Ce soutien comportait des rassemblements quotidiens, des manifestations devant les bureaux des organisations internationales, des appels au gouvernement israélien pour qu'il tienne compte des réclamations des prisonniers et des manifestations devant les prisons et les hôpitaux. Des organisations locales et internationales, dont Addameer, Voix Juive pour la Paix, Amnesty International et Samidoun entre autres, ont mis l'accent sur les injustices auxquelles font face les prisonniers palestiniens afin d'augmenter la pression sur les autorités israéliennes pour qu'elles accèdent aux exigences des prisonniers et négocient un accord avec eux.

En outre, grâce à ces réseaux, la lutte des grévistes de la faim palestiniens, et plus largement de tous les prisonniers, est internationalisée avec des parallèles tracés avec les injustices subies par les peuples à travers le monde. Dans les rapports et les analyses sur les grèves de la faim des Palestiniens, on fait continuellement référence entre autres à la condition des prisonniers irlandais pendant les « troubles », à l'incarcération massive aux USA et aux conditions de Guantanamo Bay. De cette façon, la lutte des prisonniers palestiniens est inscrite dans les mouvements et campagnes de solidarité en croissance pour exiger la justice pour le peuple palestinien. Ceci aide à contrer Israël qui les étiquette comme « criminels » et « terroristes » et qui monopolisent le discours.

Comme les autres formes de résistance à l'intérieur et en dehors des murs de la prison, les grèves de la faim sont des actes de résistance par lesquels les Palestiniens affirment leur existence politique et réclament leurs droits. Il est vital de soutenir et de nourrir cette résistance. En plus d'apporter de la force et du soutien aux prisonniers dans leur lutte pour les droits, cette forme de résistance inspire puissamment sur la durée de l'espoir aux Palestiniens en général et au mouvement de solidarité. Il est de notre responsabilité à la fois de soutenir les prisonniers palestiniens et de travailler pour un temps où les Palestiniens n'auront plus besoin de recourir à de tels actes de résistance dont le seul recours est de mettre leur vie en jeu.

Notes :

(1) Pour de plus amples informations sur la physiologie des grèves de la faim, voir *Grèves de la Faim, Alimentation Forcée et Responsabilité des Médecins*.

(2) Voir Beresford, David, *Dix Hommes Morts Londres* : Harpers Collins Publishers, 1994

(3) Voir par exemple les rapports et témoignages par le Centre d'Études des Prisonniers, Addameer Association de soutien aux Prisonniers et de Défense des droits de l'Homme, le Centre Juridique pour les Droits de la Minorité Arabe en Israël, le Réseau de Solidarité des Prisonniers Palestiniens, le documentaire *Grève de la Faim* d'Al-Jazeera, et le film de Mai Masri *3.000 Nuits, al-Nashif, Esmail*. « Essais de Libération : Matérialiser la Communauté de Corps et de btiment chez les Prisonniers Politiques Palestiniens ». *Le Journal d'Études Arabes* 12/13 (2004) ; 46-79, et Abdo, Nahla. *La Lutte Anti-coloniale des Palestiniennes à l'intérieur du Système Carcéral Israélien*. Pluto Press, 2014.

### **Basil Farraj**

Membre politique d'Al-Shabaka, Basil Farraj possède un diplôme d'Études Mondiales sur la Paix du Collège Earlham aux USA. Il est membre du Thomas J. Watson et entreprend un projet indépendant sur l'identité palestinienne et sa manifestation dans la diaspora. Basil est membre de Défense des Enfants International à l'Assemblée Générale de la section Palestine, et Conseiller aux subventions pour le Projet de Pollinisation. Ses domaines d'intérêt comportent la défense des droits des enfants, la théorie de la paix et de la justice et la construction d'une solidarité transnationale efficace et critique.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Al-Shabaka](#)

**date création**

2016/05/23